

SECOND
ORIGINAL

Jean-Michel ADAM
Vincent ADAM
Maxime BELMUDES
Huissiers de Justice Associés

99, rue de Prony

75017 PARIS

01 42 89 11 11

ASSIGNATION
devant Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris
statuant en la forme des référés
article 492-1 du code de procédure civile

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE [REDACTED] NOVEMBRE

ALA REQUETE DE:

Madame la Maire de Paris
Agissant au nom et pour le compte de la VILLE DE PARIS
Hôtel de Ville - 75004 PARIS

Avant pour Avocat: Maître [REDACTED], Avocat au Barreau de Paris, [REDACTED] -
75008 PARIS- Tel: [REDACTED] - Fax: [REDACTED] TOQUE [REDACTED]

Elisant domicile en son cabinet,

J'AI HUISSIER SOUSSIGNE

Nous, Jean-Michel ADAM, Vincent ADAM et Maxime BELMUDES, Huissiers de Justice Associés,
Près le Tribunal de Grande Instance de Paris, y demeurant, 99, rue de Prony,
par l'un d'eux soussigné,

DONNE ASSIGNATION A:

MONSIEUR [REDACTED]
né le [REDACTED] à [REDACTED]
demeurant: [REDACTED] rue [REDACTED] - 750 [REDACTED] PARIS

D'AVOIR A COMPARAÎTRE A L'AUDIENCE DU :

[REDACTED] DECEMBRE 2018 A 13H30 -

Devant Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris, siégeant en la forme des
référés, Salle des référés, TRIBUNAL DE PARIS, Parvis du tribunal de Paris, 75859 PARIS CEDEX 17

Il vous est demandé de bien vouloir arriver au Tribunal au moins une heure avant l'horaire indiqué
supra, muni d'une pièce d'identité, compte tenu du nombre désormais restreint d'accès au Palais, afin
de pouvoir vous présenter à l'audience dans les délais.

pour lesquelles il vous est intenté.